

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20201217-35

Thiers Dore  
et Montagne  
L'INTERCOCommunauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2020 à 18H****Séance présidée par :** Tony BERNARD, Président**Date de la convocation :** 10 décembre 2020

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 17 décembre 2020 à 18h, Salle Armstrong – ESPACE – Place Saint Exupéry 63300 THIERS.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Mohammed OULABBI, Atlantique MESSAN, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Taya ADJIMI, Didier STURMA, Sophie DELAIGUE, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Tahar BOUANANE, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**Catherine MAZELLIER à Philippe CAYRE  
Serge FAYET à Jean-François DELAIRE  
Rachel BOURNIER à Stéphane RODIER  
Catherine PAPUT à Hélène BOUDON  
Régine BEAL à Éric BOUCOURT**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Jean-Éric GARRET, Daniel BERTHUCAT, Ghislaine DUBIEN, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ.**Conseiller.e.s suppléant.e.s ayant voix délibérante :** Patrice BION, Sylvie CHAUNY, Thierry LAMBINET.**Secrétaire de séance :** Pierre CONTIE.**CONVENTION AVEC LE LYCÉE DE NOIRÉTABLE***Rapporteur : Thomas BARNERIAS, Vice-Président*

Conseillers en exercice :

56

Conseillers présents :

44

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

3

Conseillers représentés :

5

Total votants :

52

**Vu** la convention de partenariat signée en décembre 2013 entre le l'Établissement Public d'Enseignement et de Formation Agricole Roanne-Chervé à Noirétable et la Communauté de communes du Pays de Courpière.

**Considérant** la nécessité d'actualiser cette convention et d'étendre le périmètre d'intervention du lycée à l'ensemble des parcelles de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne ;

**Considérant** que depuis 2012, cet établissement scolaire réalise ponctuellement des chantiers-écoles sur le site du lac d'Aubusson d'Auvergne en échange de prestations d'animation et d'ingénierie réalisées par Thiers Dore et Montagne ;

**Considérant** que ces échanges de services sont réalisés à titre gratuit.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention entre la Communauté de communes et le lycée de Noirétable,
- **Autorise** le Président à signer la convention entre la Communauté de communes et le lycée de Noirétable, et tout document s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS : 52	Conseillers présents : 47	Représentés : 5	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52	Pour : 52	Contre :	
Abstentions :			

*Pour ampliation certifiée conforme,*

**Le Président,**

**Tony BERNARD,**  
Maire de Châteldon

